



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 JUILLET 2020

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

| | | |
|-------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Total | 56 | L'an deux mille vingt, le neuf juillet à 19 heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 03 juillet 2020, s'est assemblé à l'Espace René Fallet, 29 bis, avenue Jean Jaurès, 91560 CROSNE sous la Présidence de François DUROVRAY. |
| Présents | 42 puis 43 puis 44 puis 46 | Gabin ABENA ; Eric ADAM ; Damien ALLOUCH ; Monique BAILLOT ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Christophe CARRERE ; Thomas CHAZAL ; Céline CIEPLINSKI ; Olivier CLODONG (à partir de la DCC2020-033) ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Arnaud DEGEN ; Marie DELAROCHE ; Dominique DEVERNOIS ; Sylvie DONCARLI ; François DUROVRAY ; Marie- Hélène EUVRARD (à partir de DCC2020-024) ; Annie FONTGARNAND ; Bruno GALLIER ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; Joël GRUERE ; François GUIGNARD ; Faten HIDRI(à partir de la DCC2020-033) ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Colette KOEBERLE ; Sandrine LAMIRE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Constant LEKIBY ; Jérôme MEUNIER ; Muriel MOISSON ; Françoise NICOLAS ; Pascal ODOT ; Christina PEDRI ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Valérie RAGOT(à partir de DCC2020-025) ; Laurent ROUSSET ; Aly SALL ; Fouad SARI ; Karim SELLAMI ; Georges TRON |
| Représentés | 7 puis 6 | Thierry BATTESTI représenté par Georges TRON ; Olivier CLODONG représenté par Nicole LAMOTH (jusqu'à la DCC2020-32) ; Valérie DOLLFUS représentée par Sylvie CARILLON ; Jocelyne FALCONNIER représentée par Nicole LAMOTH ; Christian FERRIER représenté par Muriel MOISSON ; Jean-Claude LE ROUX représenté par Gaëlle BOUGEROL ; Adeline SEVEAU représentée par Gaëlle BOUGEROL |
| Absents | 7 puis 6 puis 5 puis 4 | Benjamin CAUCHY ; Michaël DAMIATI ; Nicolas DUPONT-AIGNAN ; Marie- Hélène EUVRARD (jusqu'à DCC2020-023) ; Faten HIDRI(jusqu'à la DCC2020-032) ; Georges PUJALS ; Valérie RAGOT (jusqu'à DCC2020-024) |
| Secrétaire de séance : | | Jérôme MEUNIER |

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 42 conseillers présents et 7 conseillers représentés et a constaté que la condition de quorum posée à l'article 2 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 était remplie.

Monsieur Jérôme MEUNIER a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. LECTURE DES DECISIONS

| N° | DATE | OBJET | MONTANT H.T. |
|----------|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2020-117 | 25/05/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L04 relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société LES COMPAGNONS METTALIERS BREUZARD | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-118 | 02/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-06L09 (Plomberie sanitaire) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire de Brunoy, conclu avec la société UTB | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-119 | 02/06/2020 | Contrat de prestations d'infogérance, conclu avec la société UNEETI | 3600€ pour l'administration des serveurs "pour les autres prestations, application du barème horaire suivant (45€ pour technicien, 56€ pour administrateur et 75€ pour ingénieur) |
| 2020-120 | 26/05/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-06L04 (Plafonds suspendus) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire de Brunoy, conclu avec la société MESNIL | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-121 | 27/05/2020 | Signature du marché public n° 202002, intitulé "Remplacement des blocs d'éclairage de sécurité et de télécommandes dans les bâtiments de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine", conclu avec l'entreprise TBES | 27 001,00 € |
| 2020-122 | En cours de signature | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L02 (Charpente murs ossature bois) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société PELTIER | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-123 | En cours de signature | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L03 (Couverture bardage) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société IDF TOITURE. | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-124 | 05/06/2020 | Contrat d'utilisation d'un espace partagé (formule domiciliation) au R+3 du bâtiment de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises conclu avec la société SODISTRIND | 30,00 € par mois (à titre de recettes) |
| 2020-125 | 27/05/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-11L01 (Démolition-Désamiantage-Fondations-Gros-œuvre) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire de Brunoy, conclu avec la société JP.GILLARD | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-126 | 27/05/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-06L12 (Electricité Courants forts et Courants faibles) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine communautaire de Brunoy, conclu avec la société SEEI | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-127 | 27/05/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L06 (Sols souples -Peinture) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société BOUGET | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-128 | 05/06/2020 | Avenant n°2 à la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises conclu avec la société NAKSYS | 1 808,27 € redevance mensuelle (à titre de recettes) |
| 2020-129 | 10/06/2020 | Avenant n°1 au marché n° 2018-26L08 (CVC Plomberie) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société CLIMEKO | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-130 | 02/06/2020 | Avenant n° 1 au marché subséquent n° 2018-13SUB01 relatif à la mission d'OPC pour l'opération « Maison de l'Environnement à Montgeron », conclu avec le cabinet METHODES ET PILOTAGE | Sans incidence financière : prolongation de délai |

| | | | |
|---------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2020-131 | 02/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-06L07 (Equipements vestiaires) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine Communautaire de Brunoy, conclu avec la société NAVIC | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-132 | 02/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L05 (Cloisons-Menuiseries intérieures-Faux-plafonds) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société BOUGET. | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-133 | En cours de signature | Contrat de prestations pour la mise en place de groupes de parole à destination des adhérents (adultes et enfants) du Centre social intercommunal Aimé Césaire avec Madame Pascale DEMINIER, thérapeute spécialisée en relaxologie comportementaliste | 920€ |
| 2020-134 | 03/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-11L06 (Peinture) relatif aux travaux de la réhabilitation de la piscine Communautaire de Brunoy, conclu avec la société BOUGET. | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-135 | ANNULEE | | |
| 2020-136 | 11/06/2020 | Signature de la convention de partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle relative au développement d'un pôle d'excellence scientifique «Biodiversité –Santé » sur le site de Brunoy. | *** |
| 2020-137 | 11/06/2020 | Police d'abonnement de chauffage urbain de la piscine de Vigneux sur Seine avec CONCORDIA | Paiement du produit R2 (élément forfaitaire représentatif des charges d'exploitation du service/ calculé en fonction de la puissance souscrite) |
| 2020-138 | 15/06/2020 | Signature de la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises situé à Quincy-sous-Sénart avec la société GLOBETRADE FRANCE SARL | 276,80 € par mois (à titre de recettes) |
| 2020-139 | 15/06/2020 | Signature de la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises situé à Quincy-sous-Sénart avec la société ST2F | 539,47 € par mois (à titre de recettes) |
| 2020-140 | 11/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2018-26L07 (Electricité) relatif à la construction d'une médiathèque à Quincy-Sous-Sénart et des salles d'exercices, conclu avec la société LUGNE ELECTRICITE | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-141 | 15/06/2020 | Convention relative à l'organisation des classes à horaires aménagés pour les élèves chanteurs du collège Louis Pasteur à Brunoy | Sans incidence financière |
| 2020-142 | 17/06/2020 | Convention de partenariat Marcel Miel, conclue avec la société JUPITER MARCEL | 2 445 € |
| 2020-143 | 17/06/2020 | convention de location d'exposition conclue avec la SARL SEPIA et BODONI | 384,80 € |
| 2020-144 | 19/06/2020 | Convention de remboursement de charges au titre des acquisitions réalisées par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine en matière de matériel de protection face au covid-19 | En fonction des commandes des communes |
| 2020-145 | 11/06/2020 | Avenant n° 1 au marché n° 2019-01L07 relatif aux travaux pour la réhabilitation de la Maison de l'Environnement à Montgeron Lot n°7 : Ventilation, conclu avec la société GCLIMATIQUE | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-146 | 11/06/2020 | Avenant n° 2 au marché n° 2019-01L07 relatif aux travaux pour la réhabilitation de la Maison de l'Environnement à Montgeron/Lot n°7 : Ventilation, conclu avec la société GCLIMATIQUE. | Sans incidence financière : prolongation de délai |
| 2020-147 | 23/06/2020 | Contrat d'assistance et de maintenance du progiciel ATAL II et e-ATAL, conclu avec la société BERGER LEVRAULT. | 2032,20€ annuel |
| 2020-148 | 22/06/2020 | Convention d'accès au droit conclue avec l'association « LE PIED A L'ETRIER ». | 5 000€ |
| 2020-149 | 17/06/2020 | Signature du marché subséquent n°2018-12SUB07 relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre de l'opération « Réhabilitation de l'ancien centre Hospitalier Jacques LACAN (Futur siège de la CAVYVS), conclu avec la société QUALICONSULT | 9 246,00 € |
| 2020-150 | 17/06/2020 | Signature du marché subséquent n°2018-14SUB06 relatif à la mission de Coordination Sécurité et protection de la Santé dans le cadre de l'opération « Réhabilitation de l'ancien centre Hospitalier Jacques LACAN (Futur siège de la CAVYVS) », conclu avec la société BTP CONSULTANTS | 13 513,33 € |

| | | | |
|----------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| 2020-151 | 19/06/2020 | Signature de l'accord-cadre n°202011 intitulé «Prestations de sécurité pour la période estivale 2020», conclu avec l'entreprise FREGATE SECURITE. | 40 000 € maximum |
|----------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|

3. DELIBERATIONS

DCC2020-023. DEBAT PORTANT SUR LE PACTE DE GOUVERNANCE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : DONNE ACTE de la tenue du débat relatif au pacte de gouvernance.

ARTICLE 2 : DECIDE de la mise en œuvre d'un pacte de gouvernance et la création d'un groupe de travail dédié à cet effet composé d'un représentant de l'exécutif de chaque ville et de deux membres de l'opposition (un représentant du groupe rassemblement gauche et écologiste : Mme Céline CIEPLINSKI et un représentant des non-inscrits Arnaud DEGEN).

DCC2020-024. RAPPORT POLITIQUE DE LA VILLE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de la présentation du rapport politique de la ville 2019 et de ses annexes.

DCC2020-025. RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DONNE ACTE de la présentation du rapport d'activité la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour l'année 2019.

ARTICLE 2 : DIT que le présent rapport sera porté à la connaissance des habitants du territoire par voie d'affichage ou de publication.

DCC2020-026. MODALITES D'APPLICATION DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE les modalités d'exercice du droit à la formation des élus communautaires telles que présentées dans la note explicative de synthèse et conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2 : DIT QUE le montant des dépenses prévisionnelles de formation ne peut être inférieur à 2% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux élus de la Communauté d'Agglomération, soit 9 362 €, sans pouvoir excéder un montant réel de dépenses de 20% de cette même somme, soit 93 625 €.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ce droit à la formation.

ARTICLE 4 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

DCC2020-027. MOYENS DE TELECOMMUNICATION PRETES AUX ELUS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la mise à disposition des moyens de télécommunication pris en charge par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine aux conseillers ayant opté pour la convocation électronique aux instances communautaires (Conseil communautaire, Commissions adjudicatrices, permanentes ou spéciales) : Fourniture d'un système d'accès internet, se traduisant la fourniture d'un domino 4 G ou d'une carte SIM pour tablette 4G.

DCC2020-028. DESIGNATION DES MEMBRES PERMANENTS DE LA CAO ET DES JURYS DE CONCOURS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,
ARTICLE 2 : PROCLAME les conseillers communautaires suivants membres titulaires et suppléants de la CAO et de jury de concours.

Titulaire 1 : F. NICOLAS
Titulaire 2 : J MEUNIER
Titulaire 3 : J. GRUERE
Titulaire 4 : R. PRIVAT
Titulaire 5 : K. SELLAMI

Suppléant(e) 1 : A. SALL
Suppléant(e) 2 :C. COTTE
Suppléant(e) 3 : N. LAMOT
Suppléant(e) 4 : P. ODOT
Suppléant(e) 5 : F. GUIGNARD

DCC2020-029. DESIGNATION DES MEMBRES PERMANENTS DE LA CDSP

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,
ARTICLE 2 : PROCLAME les conseillers communautaires suivants membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public.

Titulaire 1 : F. NICOLAS
Titulaire 2 : J MEUNIER
Titulaire 3 : J. GRUERE
Titulaire 4 : R. PRIVAT
Titulaire 5 : F. GUIGNARD

Suppléant(e) 1 : A. SALL
Suppléant(e) 2 :C. COTTE
Suppléant(e) 3 : N. LAMOT
Suppléant(e) 4 : P. ODOT
Suppléant(e) 5 : K. SELLAMI

DCC2020-030. DESIGNATION DES MEMBRES DE LA CCSPL

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,
ARTICLE 2 : PROCLAME les conseillers communautaires et représentants des associations suivants membres de la CCSPL :

Collège Elus

Titulaire 1 : C. FERRIER
Titulaire 2 : K. LANDRAU
Titulaire 3 : C. COTTE
Titulaire 4 : M. BAILLOT
Titulaire 5 : G. CARBONNET
Titulaire 6 : P. ODOT
Titulaire 7 : M-H. EUVRARD
Titulaire 8 : S. PELLON
Titulaire 9 : A. FONTGARNAND
Titulaire 10 : C. CARRERE

Suppléant(e) 1 : F. NICOLAS
Suppléant(e) 2 : A.M. JOURDANNEAU-FORT
Suppléant(e) 3 : R. COLAS
Suppléant(e) 4 : C. PEDRI
Suppléant(e) 5 : N. LAMOTH
Suppléant(e) 6 : M. DELAROCHE
Suppléant(e) 7 : S. LAMIRE
Suppléant(e) 8 : C. LEKIBY
Suppléant(e) 9 : M. DAMIATI
Suppléant(e) 10 : C. CIEPLINSKI

Collège Associations

Boussy-Saint-Antoine : Accès Val d'Yerres
Brunoy : UFC Que Choisir
Crosne : Amicale Laïque
Draveil : Lion's Club de Draveil
Epinay-sous-Sénart : UFAVAL

Montgeron : Association des Familles
Quincy-sous-Sénart : La Parenthèse
Vigneux-sur-Seine : COV Loisirs
Yerres : Aide aux devoirs

DCC2020-031. PROPOSITION DE LA LISTE DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 47, Contre : 0 ; Abstention : 4 (Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE 1^{ER} : FIXE la liste des représentants des communes susceptibles de devenir commissaires titulaires et suppléants de la CIID ;

ARTICLE 2 : DIT que la liste des commissaires, comprenant 20 membres titulaires et 20 membres suppléants de la commission sera transmise aux services fiscaux.

DCC2020-032. DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,

ARTICLE 2 : APPROUVE à la majorité absolue des suffrages exprimés (**Pour : 47, Contre : 0 ; Abstention : 4 (Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)**) la composition du conseil d'exploitation suivante :

Collège Elus

| | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Titulaire 1 : F. NICOLAS | Suppléant(e) 1 : C. FERRIER |
| Titulaire 2 : C. COTTE | Suppléant(e) 2 : R. COLAS |
| Titulaire 3 : C. PEDRI | Suppléant(e) 3 : F. BENAHMED |
| Titulaire 4 : N. LAMOTH | Suppléant(e) 4 : N. DUPONT-AIGNAN |
| Titulaire 5 : M. DELAROCHE | Suppléant(e) 5 : P. ODOT |
| Titulaire 6 : M-H. EUVRARD | Suppléant(e) 6 : S. LAMIRÉ |
| Titulaire 7 : A.M. JOURDANNEAU FORT | Suppléant(e) 7 : S. DONCARLI |
| Titulaire 8 : S. PELLON | Suppléant(e) 8 : C. LEKIBY |
| Titulaire 9 : A. FONTGARNAND | Suppléant(e) 9 : M. DAMIATI |

Collège Représentants des professions et activités intéressées par le tourisme

- Directeur de L'Ile de Loisirs de Draveil
- Directeur de la propriété Caillebotte
- Représentant de l'Office National des Forêts

ARTICLE 3 : REND un avis favorable sur la nomination du directeur général des services en qualité de directeur de la régie

DCC2020-033. DESIGNATION DU REPRESENTANT CONCERNANT LA COMMISSION DE SUIVI DE L'USINE DE TRAITEMENT DE VARENNES JARCY

Après avoir rejeté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour : 4 ; Contre : 48 ; Abstention : 0)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (**Pour : 48; Contre : 0 ; Abstention : 4 : Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim**) Romain COLAS en tant que représentant titulaire et Sylvie CARILLON. en tant représentant suppléant afin de siéger dans le collège « **Elus des collectivités territoriales ou établissement publics de coopération intercommunale** ».

DCC2020-034. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU COMITE DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE SUEZ ENVIRONNEMENT ET DU CENSEUR EAU DU SUD PARISIEN

Après avoir rejeté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour : 4 ; Contre : 48 ; Abstention : 0)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1^{er} : DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,

ARTICLE 2 : DESIGNE un représentant par ville au sein de cette instance :

- BOUSSY-SAINT-ANTOINE : C. COTTE
- BRUNOY : J. MEUNIER
- CROSNE : A. FONTGARNAND

- EPINAY-SOUS-SENART : E. GAUVRY
- QUINCY-SOUS-SENART : P. ODOT
- MONTGERON : M. MOISSON
- VIGNEUX-SUR-SEINE : J. GRUERE
- YERRES : J.C. LE ROUX

ARTICLE 3 : DESIGNÉ Christophe CARRERE « censeur » au sein des instances de l'Eau du Sud Parisien.

DCC2020-035. DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE DE FRANCE

Après avoir rejeté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour : 4 ; Contre : 48 ; Abstention : 0)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,
ARTICLE 2 : DESIGNÉ à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0; Abstention : 4
Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Bruno GALLIER en tant que représentant du Val d'Yerres Val de Seine pour siéger à l'assemblée spéciale de l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France.

DCC2020-036. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AEROPORT D'ORLY

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,
ARTICLE 2 : DESIGNÉ à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4
Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) pour siéger au sein de cette instance :

- Monsieur Romain COLAS en qualité de titulaire
- Madame Sylvie CARILLON en qualité de titulaire
- Madame Christine COTTE en qualité de suppléante
- Madame Annie FONTGARNAND en qualité de suppléante

DCC2020-037. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU SIGEIF

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination.
ARTICLE 2 : DESIGNÉ à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0; Abstention : 4
Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Madame Sylvie CARILLON représentante au sein de la commission consultative paritaire du SIGEIF.

DCC2020-038. DESIGNATION DU REPRESENTANT DU SIPPAREC

Après avoir rejeté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour : 4 ; Contre : 48 ; Abstention : 0)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,
ARTICLE 2 : DESIGNÉ à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0; Abstention : 4
Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Madame Sylvie CARILLON représentante au sein de la commission consultative paritaire du SIPPAREC.

DCC2020-039. DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DES INSTANCES D'ESSONNE DEVELOPPEMENT

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Bruno GALLIER comme représentant de la Communauté d'Agglomération au sein des instances d'Essonne Développement,

DCC2020-040. DESIGNATION DU REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Bruno GALLIER comme le représentant de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de la SPL des territoires de l'Essonne.

DCC2020-041. DESIGATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE L'ASSOCIATION MISSION LOCALE VYVS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) les conseils communautaires suivants membres de l'assemblée délibérante et du conseil d'administration de ladite association :

M. MOISSON (Montgeron)

R. COLAS (Boussy-Saint-Antoine)

M. BAILLOT (Vigneux-sur-Seine)

F. BENAHMED (Vigneux-sur-Seine)

G. BOUGEROL (Yerres)

M. DELAROCHE (Quincy-sous-Sénart)

A. SALL (Montgeron)

S. LAMIRÉ (Brunoy)

L. ROUSSET (Draveil)

T. BATTESTI (Draveil)

C. LEKIBY (Epinay-sous-Senart)

A. FONTGARNAND (Crosne)

DCC2020-042. DESIGATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE VAL D'YERRES PREVENTION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Christine GARNIER et Thomas CHAZAL comme représentants de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de Val d'Yerres Prévention.

DCC2020-043. DESIGATION DU REPRESENTANT AU SEIN DU GIP FSL 91

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Christine GARNIER représentante de la Communauté d'agglomération au sein du GIP FSL 91.

DCC2020-044. DESIGATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE FRANCE HABITATION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) le représentant de la Communauté d'agglomération au sein du conseil d'administration de la SA Athégienne.

DCC2020-045. DESIGATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLEGES ET DES LYCEES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) les conseillers communautaires en tant que représentants du VYVS appelés à siéger au sein des établissements scolaires suivants :

| Etablissement d'enseignement | Représentant(e) |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Pour le collège Dunoyer de Ségonzac (Boussy-Saint-Antoine) : | Marie DELAROCHE (Quincy) |
| Pour le collège Albert Camus (Brunoy) : | Eric ADAM (Brunoy) |
| Pour le collège Louis Pasteur (Brunoy) : | Sandrine LAMIRÉ (Brunoy) |
| Pour le collège Bellevue (Crosne) : | Annie FONTGARNAND (Crosne) |
| Pour le collège La Vallée (Epinay-sous-Sénart) : | Sabine PELLON (Epinay) |
| Pour le collège Guillaume Budé (Yerres) : | Gilles CARBONNET (Yerres) |
| Pour le collège Paul Eluard (Vigneux-sur-Seine) : | Faten BENAHMED (Vigneux-Sur-Seine) |
| Pour le collège Henri Wallon (Vigneux-sur-Seine) : | Gabin ABENA (Vigneux-sur-Seine) |
| Pour le collège Alfonse Daudet (Draveil) : | Richard PRIVAT (Draveil) |
| Pour le collège Eugène Delacroix (Draveil) : | Thierry BATESTTI (Draveil) |
| Pour le collège Georges Pompidou (Montgeron) : | Aly SALL (Montgeron) |
| Pour le collège Weiler (Montgeron) : | Christian FERRIER (Montgeron) |
| Pour le lycée Talma (Brunoy) : | Jérôme MEUNIER (Brunoy) |
| Pour le lycée Maurice Eliot (Epinay-sous-Sénart) : | Sabine PELLON (Epinay) |
| Pour le lycée Les Frères Moreau (Quincy-sous-Sénart) : | Romain COLAS (Boussy-Saint-Antoine) |
| Pour le lycée Louis Armand (Yerres) : | Gaëlle BOUGEROL (Yerres) |
| Pour le lycée Rosa Parks (Montgeron) : | Valérie DOLLFUS (Montgeron) |
| Pour le lycée Nadar (Draveil) : | Sylvie DONCARLI (Draveil) |

DCC2020-046. DESIGATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLEE DE COPROPRIETE DE LA BIBLIOTHEQUE DE CROSNE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Annie FONTGARNAND comme représentante de la Communauté d'agglomération au sein de l'assemblée de copropriété de l'immeuble où se situe la médiathèque de Crosne.

DCC2020-047. DESIGATION DES REFERENTS APPEL DES 100 ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

ARTICLE 1^{er} : DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la présente nomination,

ARTICLE 2 : DESIGNE à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim) Thomas CHAZAL et Romain COLAS en tant que référent "Appel des 100" et un référent "développement durable ».

DCC2020-048. DESIGNATION D'UN DELEGUE LOCAL AUPRES DU CNAS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la désignation de Monsieur Christophe CARRERE, Conseiller communautaire, en qualité de « délégué local élu » auprès du CNAS.

DCC2020-049. BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 39 ; Contre 0, Abstention : 5 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim, Arnaud DEGEN ; Membres ne prenant part au vote 8 : Thierry BATTESTI, Sylvie DONCARLI, Faten HIDRI, Anne-Marie JOURDANNEAU FORT, Klerwi LANDRAU, Richard PRIVAT, Georges TRON (pouvoir Laurent ROUSSET))

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le compte de gestion 2019, établi par Monsieur LEGUY, Trésorier Principal de Brunoy.

DCC2020-050. BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, l'assemblée élit M. Olivier CLODONG pour assurer la présidence de l'assemblée, laquelle constate le retrait de M. François DUROVRAY au moment du vote

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 38 ; Contre 4 : Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim, Abstention : 1 Arnaud DEGEN ; Membres ne prenant part au vote 9 : François DUROVRAY, Thierry BATTESTI, Sylvie DONCARLI, Faten HIDRI, Anne-Marie JOURDANNEAU FORT, Klerwi LANDRAU, Richard PRIVAT, Georges TRON (pouvoir Laurent ROUSSET))

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le compte administratif du budget principal de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de seine pour l'année 2019.

DCC2020-051. AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 39 ; Contre 0: Abstention : 5 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim, Arnaud DEGEN ; Membres ne se prenant part au vote 8 : Thierry BATTESTI ; Sylvie DONCARLI ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Klerwi LANDRAU ; Richard PRIVAT ; Georges TRON (pouvoir Laurent ROUSSET))

ARTICLE UNIQUE : AFFECTE l'excédent de clôture de la section de fonctionnement de 5 040 495,29 € du budget principal de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine comme suit :
- en section d'investissement pour un montant de 5 040 495,29 € sur la nature 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », pour un complément de financement de la section d'investissement

DCC2020-052. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Après avoir rejeté l'amendement proposé par le groupe Rassemblement de Gauche et Ecologiste à la majorité absolue de suffrages exprimés (Pour 4; Contre : 40 ; Abstention : 8)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour :40; Contre 4 : Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim, Abstention : 0; Membres ne se prenant part au vote 8 : Thierry BATTESTI ; Sylvie DONCARLI ; Faten HIDRI ; Anne-Marie JOURDANNEAU FORT ; Klerwi LANDRAU ; Richard PRIVAT ; Georges TRON (pouvoir Laurent ROUSSET))

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le Budget supplémentaire 2020 du budget principal de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine comme suit :

| Exercice 2020 | Section Investissement | | Section Fonctionnement | | Ensemble | |
|--------------------------------|------------------------|----------------|------------------------|----------------|-----------------|-----------------|
| | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| BP 2020 | 16 026 166,00€ | 16 026 166,00€ | 88 997 000,00€ | 88 997 000,00€ | 105 023 166,00€ | 105 023 166,00€ |
| BS 2020 | 9 578 947,00€ | 9 578 947,00€ | 7 163 646,00€ | 7 163 646,00€ | 16 742 593,00€ | 16 742 593,00€ |
| résultat d'invest 2019 reporté | | 2 666 251,81€ | | | 0,00€ | 2 666 251,81€ |
| restes à réaliser 2019 | 4 555 139,05€ | 2 029 459,12€ | | | 4 555 139,05€ | 2 029 459,12€ |
| affectation excédent net 2019 | | 5 040 495,29€ | | | 0,00€ | 5 040 495,29€ |
| Crédits nouveaux | 5 023 807,95€ | -157 259,22€ | 7 163 646,00€ | 7 163 646,00€ | 12 187 453,95€ | 7 006 386,78€ |
| Crédit Ouverts 2020 | 25 605 113,00€ | 25 605 113,00€ | 96 160 646,00€ | 96 160 646,00€ | 121 765 759,00€ | 121 765 759,00€ |

DCC2020-053. AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT MODIFICATIONS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE 1^{ER} : MODIFIE l'Autorisation de Programme N°2019/4 « Réhabilitation de la bibliothèque Jean de la Fontaine à Quincy-sous-Sénart » afin d'y inscrire un montant réévalué de 300 000€, soit des crédits d'AP pour un montant de 2 089 358 €,

ARTICLE 2 : INSCRIT les Crédits de Paiement 2020 suivant le tableau annexé, dans le cadre du vote du Budget Primitif 2020.

DCC2020-054. BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – COMPTE DE GESTION 2019

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le compte de gestion 2019 du budget annexe de l'office de tourisme VYVS, établi par Monsieur LEGUY, Trésorier Principal de Brunoy

DCC2020-055. BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, l'assemblée élit M. Olivier CLODONG pour assurer la présidence de l'assemblée, laquelle constate le retrait de M. François DUROVRAY au moment du vote

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 47 ; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim ; Ne prenant pas part au vote : 1 François DUROVRAY)

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE le compte administratif 2019 du budget annexe de l'office de tourisme du Val d'Yerres Val de Seine, établi par le Président.

DCC2020-056. BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE 1^{ER} : AFFECTE l'excédent de fonctionnement du budget annexe de l'office de tourisme du Val d'Yerres Val de Seine en section de fonctionnement pour un montant de 4 381,86 € sur la nature 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

DCC2020-057. BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48; Contre : 0; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le budget supplémentaire 2020 ci-après annexé du budget annexe de l'office de tourisme du Val d'Yerres Val de Seine, équilibré comme suit :

| DEPENSES | | | | RECETTES | | | |
|----------------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|----------------------------|----|-----------------------------------------|-----------|
| BS | | | | BS | | | |
| 011 | | Charges à caractère général | 0,00 | 002 | | Résultat de fonctionnement reporté | 4 381,86 |
| 6188 | 95 | TOUR BRUNOY Autres frais divers | | 002 | 01 | Résultat de fonctionnement reporté 2019 | 4 381,86 |
| 012 | | Charges de personnels | 14 381,86 | 74 | | Dotations, Subventions, Participations | 10 000,00 |
| 64111 | 95 | TOUR BRUNOY Rémunération principale des titulaires | 4 381,86 | 74751 | 01 | Subvention GPF de rattachement | 10 000,00 |
| 64131 | 95 | TOUR BRUNOY Rémunération principale des non titulaires | 10 000,00 | | | | |
| 65 | | Autres charges de gestion courante | 0,00 | | | | |
| 65888 | 95 | TOUR PAS Charges diverses de gestion courante - prélèvement à la source | | | | | |
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | | 14 381,86 | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | | 14 381,86 |

DCC2020-058. ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR CHARGÉ D'UNE FONCTION DE RECEVEUR

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 47 ; Contre : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim ; Ne prend pas part au vote : 1 Eric ADAM)

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE l'attribution de l'indemnité de conseil au comptable chargé des fonctions de receveur, sur la base du taux maximum réglementaire.

ARTICLE 2 : DIT QUE cette attribution sera effectuée sur présentation du décompte transmis par le comptable et vérifié par l'autorité territoriale.

ARTICLE 3 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

DCC2020-059. FONDS DE CONCOURS DRAVEIL 2019

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : FIXE la participation financière de la communauté d'agglomération à hauteur de 300 000 euros pour la commune de Draveil,

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes y concourant, y compris la convention de fond de concours, et notamment les avenants aux conventions qui viendront préciser les opérations concernées.

DCC2020-060. VERSEMENT DES AIDES A L'INSTALLATION DES PERSONNELS DE SANTE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ARTICLE 1^{er} : APPROUVE les demandes d'aide à l'installation des personnels de santé.

ARTICLE 2 : DIT que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets de la Communauté d'agglomération.

DCC2020-061. MISE A JOUR DU TABLEAU DES GRADES ET DES EMPLOIS DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 48 ; Contre : 0 ; Abstention : 4 Christophe CARRERE, CIEPLINSKI Céline, François GUIGNARD, SELLAMI Karim)

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les transformations de postes (créations - suppressions) suivantes :

1 - Au titre des mouvements de personnels :

- Transformation d'un poste d'attaché territorial à temps complet, en un poste de rédacteur territorial à temps complet,
- Transformation d'un poste d'animateur à temps complet, en un poste d'adjoint administratif à temps

complet,

- Transformation d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet, en un poste d'adjoint d'animation à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint technique à temps complet, en un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet,
- Transformation d'un poste d'animateur à temps complet, en un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet, en un poste d'adjoint administratif à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif à temps complet, en un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe à temps complet, en un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Transformation d'un poste d'adjoint administratif à 22/35^{ème} en un poste d'adjoint administratif à 30/35^{ème},

2 – Au titre des évolutions statutaires et des besoins de service :

- Suppression d'un poste de directeur territorial à temps complet, non pourvu depuis la création du nouvel EPCI le 1^{er} janvier 2016, et suite au placement en voie d'extinction de ce grade par la réforme du PPCR,
- Création d'un emploi d'éducateur sportif des activités aquatiques, plus particulièrement positionné sur le développement d'actions de sensibilisation et d'apprentissage de la natation aux différents publics.

ARTICLE 2 : APPROUVE la création de l'emploi d'éducateur sportif des activités aquatiques.

ARTICLE 3 : APPROUVE la mise à jour du tableau des grades et emplois de la collectivité, tel que présentée en annexe.

ARTICLE 4 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

DCC2020-062. MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA PRIME EXCEPTIONNELLE PRÉVUE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE LIÉ A L'ÉPIDÉMIE DE COVID 19

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue des suffrages exprimés (Pour : 51 ; Contre : 0 ; Abstention : 1 François GUIGNARD)

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle prévue par le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 telles que proposées ci-dessus, aux personnels particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19, mentionnés dans la présente délibération.

ARTICLE 2 : DIT QUE les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité.

DCC2020-063. REPRESENTANTS AU SEIN DU SYAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE DU SAGE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ARTICLE 1er : DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret pour les présentes nominations,

ARTICLE 2 : DESIGNNE Monsieur Romain COLAS en qualité de délégué titulaire pour la mise en œuvre du SAGE et Madame Sylvie CARILLON en qualité de déléguée suppléante pour la mise en œuvre du SAGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40

Affiché le **27 JUL. 2020**



François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

